

La gazette

Toutes les informations de la commune

JANVIER 2026

DÉJECTIONS CANINES

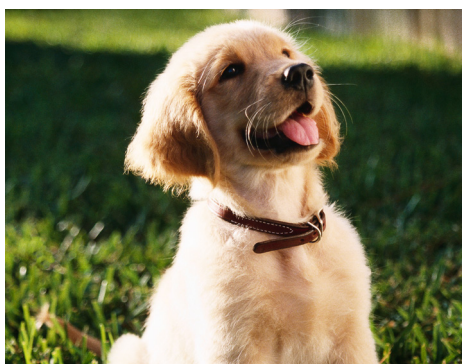
Les chiens sont autorisés à faire leurs besoins seulement dans les caniveaux.

À l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants

Et tout cela par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1). En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.



EDUCATEUR CANIN

Une nouvelle éducatrice
comportementaliste canine à
Bellevigne-les-Châteaux.

Angéline PUJOLE vient d'ouvrir son entreprise après un an de formation.

Vous souhaitez apprendre les bases de l'éducation à votre chiot, vous rencontrez des problèmes de comportement avec votre chien ? (abolements, sauts, destructions, fugues etc).

Il présente des troubles plus importants tels que l'agressivité, la crainte ou il ne supporte pas de rester seul ?

Chaque problème comportemental s'explique et nos protocoles s'adaptent à tous les types de chiens, tous âges et toutes races confondues.

Pour la contacter :

06.85.48.62.67

www.canem-ap.fr

Facebook : Canem-ap



INFORMATIONS COMMUNALES

INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles.

Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

ENEDIS

Les prochaines coupures de courant.

Le mardi 3 février de 9h à 11h30

Rue du prieuré
Résidence et rue du Grand Clos
Rue du Moutier
Rue Foucault
Rue des Belles Caves
Ruette des Dards
La Cave Courant

ALTER

La 4ème édition de l'évènement «Rénov'Plus», Les Rendez-vous de l'Habitat, s'est déroulée du mardi 23 au jeudi 25 septembre 2025 sur les communes d'Allonnes, Bellevigne-les-Châteaux, Doué-en-Anjou, Gennes-Val-de-Loire, Longué-Jumelles, Saumur et Vernantes.

136 participants ont bénéficié des animations proposées (quiz, expo photos, témoignage, conférence ou encore immersion dans un véhicule aménagé pour faciliter le quotidien) sur les 7 communes engagées dans une OPAH-Ru. Les participants se sont plongés dans l'univers du camion Soliha à Bellevigne-les-Châteaux, Gennes-Val-de-Loire, Longué-Jumelles et Saumur. Un véhicule 100% aménagé pour découvrir du mobilier et des aides techniques pouvant faciliter le quotidien, améliorer le confort et permettre de rester plus longtemps chez soi.



ENSOLEILLE – TOIT

Après un premier projet citoyen sur la toiture du méthaniseur de Chacé, l'association ENSOLEILLE-TOIT vous invite à découvrir son nouveau projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux (Chacé).

Citoyens de Bellevigne-les-Châteaux et des autres communes, si, devenir coactionnaires sur un projet citoyen participatif vous intéresse, venez nous rejoindre le samedi 14 février à 11h à la salle des Paillons à Chacé ou le samedi 21 février 2026 à 11h à la salle des mariages à la Mairie de Brézé.

INFORMATIONS COMMUNALES

RÉSIDENCES SÉNIORS

Si vous êtes en recherche d'une résidence sénior, un site internet peut vous aider.

Logement senior est un premier portail gratuit d'information sur les solutions de logement pour seniors (EHPAD, résidences seniors, hébergements familiaux, etc.).

Ils disposent notamment de pages dédiées à notre département :

- EHPAD : <https://www.logement-seniors.com/maisons-de-retraite-1-2/maine-et-loire-49/>
- Résidences seniors : <https://www.logement-seniors.com/residences-seniors-2-1-2-2/maine-et-loire-49/>



Personnes vulnérables : inscrivez-vous au registre communal.

Selon l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin...), à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A cette fin, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande.



Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, merci de remplir ce coupon et de le remettre à la mairie déléguée de votre commune.

NOM :

PRÉNOM :

AGE :

ADRESSE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

☐ Isolement
(familial ou amical)

☐ Problème de mobilité
(absence véhicule)

☐ Problème de santé portant atteinte à
l'autonomie (respirateur, dégénérescence...)

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom/Prénom :

.....Téléphone :

INFORMATIONS DES ÉCOLES

REGROUPEMENT DES ÉCOLES DU CHAT PERCHÉ ET DE MARCEL NEAU

Lors de la semaine du goût, qui s'est déroulée du 13 au 17 Octobre cette année, le prestataire de la restauration scolaire, API Restauration, a organisé un concours sur le thème des épices.

Les agents de restauration de l'école Marcel NEAU à Saint Cyr en Bourg ont décidé de participer au concours, en créant une « table découverte des épices » et en organisant un jeu pour les élèves, qui devaient répondre à une série de questions sur le même thème.

Les enfants ont été ravis d'apprendre que nous sommes l'un des deux gagnants de ce concours. Nous souhaitons faire partager en images notre réalisation !

En cadeau la cantine scolaire recevra des Sablés de la biscuiterie L'ENCLOÎTRE pour les enfants ainsi qu'un kit d'épices pour continuer l'aventure culinaire !



Merci API Restauration !

Marché de Noël du regroupement des écoles Le Chat Perché et Marcel Neau, le vendredi 19 décembre à partir de 17h30 dans la cour de l'école de Saint-Cyr-en-Bourg.

Ce fut un marché de Noël très convivial, illuminé et chaleureux.

Comme chaque année, les élèves ont réalisé des bricolages de Noël lors d'ateliers organisés les vendredis après-midis en mélangeant les élèves des 3 classes. L'entraide et le tutorat est mis en avant. Merci à mes collègues pour leur temps apportés. Un vrai travail d'équipe.

A 18h30, une chorale de tous les élèves de l'école (réunissant les 4 classes) ont présentés 4 chants de Noël.

Nouveauté pour cette année : l'APE a invité des exposants extérieurs dont des parents d'élèves comme le vignoble des roches blanches de Saint-cyr avec leur tracteur tout illuminé, décoré avec des guirlandes de Noël, l'attraction de la fête; une maman d'élève qui vend des nœuds en tissu pour les cheveux, un vendeur de stylos en bois, vendeuse de boucles d'oreilles, des décorations de Noël fait-main, des produits locaux (rillettes)...

Les membres de l'APE avaient également des stands avec un grand succès ; un stand photo avec un fond de Noël, le stand maquillage très appréciés des enfants et la buvette avec la vente de gâteaux, crêpes et vin chaud ...

Un grand MERCI aux parents de l'APE et aux bénévoles qui ont installés, toute la journée des barnums, tables, guirlandes lumineuses... Merci à la mairie de Bellevigne-les-Châteaux pour le prêt du matériel.

Toutes les animations et une grande partie des bénéfices récoltés cette année scolaire serviront à financer un projet de classe découverte à la mer prévu en septembre 2026 !



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ADMR LES TUFFEAUX

Filien, le service de téléassistance de l'ADMR

L'association ADMR Les Tuffeaux vous présente le service de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés.

Filien Connect s'installe dans tous les cas de figure : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. D'ailleurs, la téléassistance Filien est mise en service à votre domicile directement par l'installateur de l'ADMR Les Tuffeaux. C'est un véritable atout de proximité qui vous garantit une intervention dans les meilleurs délais.

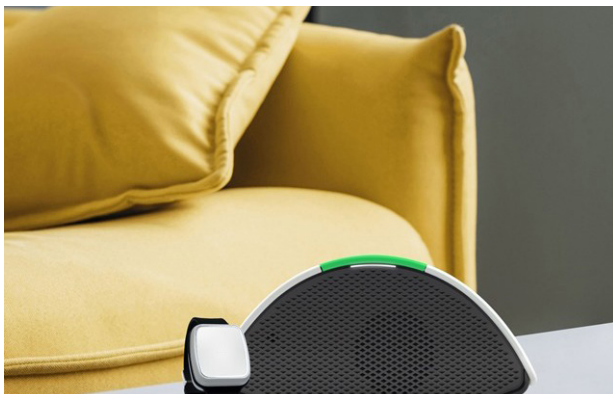
Personnalisez le service en fonction de vos besoins

Plusieurs adaptations sont disponibles :

- Le détecteur de chute qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
- L'émetteur supplémentaire pour le cohabitant.
- Etc.

N'hésitez pas à contacter votre association ADMR Les Tuffeaux pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation !

Tarifs et renseignements auprès de l'association ADMR Les Tuffeaux : 02.41.52.99.65.



**1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne**

THÉÂTRE CHACÉ-CROISÉ

La Troupe de Théâtre Chacé-Croisé est heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce « Double piège » de Yves BILLOT.

« Jean et Lucienne vont, pour la première fois depuis 10 ans, passer de vraies vacances, chez les DUFFOUR, qui leurs confient leur maison en échange d'une semaine de gardiennage.

Mais ce séjour, va très vite se transformer en cauchemar »

Les représentations auront lieu salle d'honneur de la Mairie de Chacé :

Les Vendredis 13, 20 et 27 Février 2026 à 20h30

Les Samedis 14, 21 et 28 Février 2026 à 20h30

Les Dimanches 15, 22 Février et 1er Mars 2026 à 15h

Tarifs : 8 € par adulte et 4 € jusqu'à 12 ans inclus

Réservations au 06.34.47.09.66

Vendredi 13 Février 2026 à 20h30 : gratuité pour les habitants de Bellevigne-les-Châteaux

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION A.C.T.I.F

Bouger ensemble pour le plaisir et la santé.

Créée en décembre 2025, l'association A.C.T.I.F – Action Collective pour Tous à l'Initiation de la Forme est née d'une envie simple et essentielle : rendre l'activité physique accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau.

Implantée à Saumur et ses alentours, A.C.T.I.F s'adresse à tous les publics : seniors, adultes actifs ou personnes plus jeunes, débutants comme personnes souhaitant reprendre une activité physique en douceur.

Des cours collectifs adaptés à chacun. L'association propose des cours collectifs de sport, pensés pour être accessibles, progressifs et bienveillants.

Au programme : Cardio doux, pour faire travailler le coeur à son rythme, renforcement musculaire, afin de gagner en tonicité et en stabilité, étirements, pour améliorer la souplesse et favoriser la détente.

Les séances sont conçues pour respecter les capacités de chacun, sans esprit de compétition, dans une ambiance conviviale et motivante.

Bouger pour se sentir mieux, tout simplement

Participer aux activités de l'association A.C.T.I.F, c'est : reprendre confiance en ses capacités physiques, améliorer sa santé mentale et son bien-être, entretenir un corps et un esprit plus sains, partager un moment agréable et rompre l'isolement, retrouver le plaisir de bouger, ensemble

Rejoignez l'aventure A.C.T.I.F

L'objectif de l'association est avant tout de faire connaître ses activités et d'accueillir toutes les personnes souhaitant pratiquer une activité physique dans un cadre rassurant et convivial.

Que vous ayez envie de reprendre le sport en douceur ou simplement de bouger dans une bonne

ambiance, A.C.T.I.F vous ouvre ses portes.

A.C.T.I.F
BOUGER ENSEMBLE POUR
LE PLAISIR ET LA SANTÉ 🏋️💙

Des cours collectifs accessibles à tous :

- ✓ Cardio doux
- ✓ Renforcement musculaire
- ✓ Étirements

Et tous les bienfaits d'une activité physique conviviale !

📍 Saumur et alentours

Cours adaptés, tous âges et niveaux 😊
Venez bouger avec nous pour le plaisir et la santé !

☎ 07 86.02 57 83
✉ actif.49.association@gmail.com

Tél : 07.86.02.57.83

Mail : actif.49.association@gmail.com

ACCA

L'ACCA de Saint-Cyr-en-Bourg organise un concours de belote.

Le samedi 21 mars à la salle des Loisirs de Brézé, rejoignez l'association pour un concours de belote.

Inscriptions à partir de 13h sur place.

COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

Le comité des fêtes de Chacé vous invite à son assemblée générale.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 6 février à 18h30 à la salle des Paillons à Chacé.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

LE CLUB PRIMEVERE / BRÉZÉ

Le club Primevère est ouvert à tous, les adhérents se rencontrent les mercredis tous les quinze jours, dans la petite salle face au complexe sportif de Brézé.

L'assemblée générale s'est tenue le 21 janvier 2026 à 14h15.

Madame la Présidente Marie-Thérèse HUNAULT a demandé une minute de silence en mémoire de Monsieur ABEL décédé l'an dernier à la même période.

Après ce temps fort du souvenir, la présidente a présenté le bilan annuel du club.

Vingt-deux adhérents, trois nouvelles adhésions pour 2026. Elle a ensuite donné la parole au trésorier.

Le trésorier/secrètaire monsieur NEVOIT GUY donne sa démission, il a tenu avec beaucoup de sérieux ce poste depuis 2008.

Les finances sont saines. L'adhésion annuelle est de 15€ et de 1€50 par mercredi de présence. (achat de café, thé et quelques gourmandises pour les rencontres du mercredi...)

Les dépenses et les recettes sont équilibrés. Les pièces justificatives des opérations sont visibles.

Le club possède un livret A.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux a attribué une subvention de 160€ pour l'année 2025.

Le nouveau bureau est composé comme ceci :

- Présidente : Mme HUNAULT
- Trésorier : M. HERCHEUX
- Deux secrétaires adjointes : Mme MARTIN et Mme HERCHEUX
- Deux membres du bureau : Mme POIRIER et M. BOUVIER

Les principales activités du club sont les rendez-vous du mercredi (un mercredi sur deux). Les membres se divertissent avec des jeux de société, cartes, petits chevaux, dames... Et bien d'autres.

Ces jeux aident à la concentration, à la mémoire,

au mental et peuvent aider les seniors à sortir de leur isolement.

Le 10 décembre 2025, date importante pour les adhérents : le repas de Noël. Vingt personnes étaient présentes, une jolie table, des décorations, la joie de se retrouver pour un repas délicieux. Apéritif, assiette de foie gras et accompagnements, cassolette de fruits de mer, magret de canard et pomme de terres Sarladaises, salade verte et ses trois fromages et la traditionnel bûche.

Merci à ceux qui ont oeuvrés pour le bon déroulement de ce moment chaleureux au coeur de l'hiver.

Le Club est prêt à vous accueillir en 2026 que vous soyez de Bellevigne-les-Châteaux ou des environs. N'hésitez pas ! Ne restez pas seul(e), il y a toujours des moments de bonheur qui suppriment la tristesse.

À bientôt au Club Primevère.



INFORMATIONS DIVERSES

COMMERCE PLUS ÉVOLUE

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et les communes ont souhaité accompagner financièrement les projets de modernisation, de sécurisation et d'accessibilité des locaux commerciaux situés en centre-ville.

Sont éligibles :

- Toutes les activités artisanales, commerciales et de services qui permettent de préserver le lien social, d'apporter un service de proximité à la population locale et dynamiser les centres des communes.
- Les entreprises qui existent depuis au moins un an ou les repreneurs de fonds de commerce qui souhaitent réaliser des travaux dans leur local commercial pour un montant d'au moins 10 000 €.

Les subventions de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (15%) et de la commune (15%) s'élèvent à 30% du projet Hors Taxe, plafonnée à 15 000 € par entreprise.

Depuis le 1er janvier 2026, cette aide couvrira également l'investissement dans le matériel professionnel. Le montant de ces aides est de 30% pour les entreprises sédentaires à raison de 15% versé par l'Agglomération Saumur Val de Loire et de 15 % par la commune de Bellevigne-les-Châteaux (soit 7 500 € maximum). Pour les entreprises non sédentaires, le montant versé de ces aides est de l'ordre de 25% par l'Agglomération Saumur Val de Loire et de 5% par la commune (soit 2 500 € maximum).

La démarche est simple. Il suffit de déposer un dossier auprès de la direction du développement économique et de l'attractivité de l'Agglomération, avant d'avoir engagé les travaux.

Contact : 06.15.30.02.98 – commerceartisanat@saumurvaldeloire.fr

Dossier et règlement : www.saumurvaldeloire.fr/commerce-plus

ALTER

Liliane LESEVRE, mobilisée pour informer sur les aides à la rénovation. Liliane Lesèvre interviendra à partir du 3 février 2026 en tant qu'habitante-relais sur la commune de Bellevigne-les-Châteaux (Brézé, Chacé et Saint-Cyr-en-Bourg).

Cette mission intervient dans le cadre du dispositif d'aides à la rénovation de l'habitat (OPAH-Ru) porté par l'Agglomération Saumur Val de Loire depuis octobre 2024 sur les communes de Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux, Vernantes et Doué-en-Anjou. L'association « Les Locaux-Moteurs » a été sollicitée afin de vous aider à accéder au dispositif.

Liliane ira à votre rencontre, en porte-à-porte, munie d'un courrier d'accréditation, afin de vous informer sur les aides gratuites disponibles pour la rénovation de votre logement (énergie, adaptation, rénovation globale).

Les demandes recueillies seront transmises à l'équipe d'Alter, qui assurera un accompagnement neutre et gratuit, sur les volets administratifs, techniques et financiers.

Pour plus d'informations :

02 41 40 07 07 – coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

Agence Alter de Saumur – 43 rue Joachim du Bellay, 49400



INFORMATIONS DIVERSES

HTH

L'hébergement temporaire chez l'habitant, une nouvelle forme d'habitat citoyen.



C'est quoi ?

Des studios ou chambres meublées chez l'habitant avec salle de bain et cuisine (soit partagées soit individuelles), sur toutes les communes de l'agglomération.

C'est pour qui ?

Les jeunes de 15 à 30 ans
Salariés, étudiants, jeunes en alternance ou en stage avec un budget limité, parfois contraints au double logement. Pour les plus jeunes, mineurs, qui ont aussi besoin d'une présence.

Combien ça coûte ?

Une adhésion à l'association Habitat Jeunes du Saumurois de 5€ par an, pour les hébergeurs et les jeunes hébergés.
15€ à 17€* la nuit pour un jeune seul selon la saison, dans la limite de **270€ à 290€ par mois**.
23€ la nuit pour un couple ou colocation, dans la limite de 350€ par mois.
*augmentation en période hivernale, de novembre à mars.

L'hébergeur reverse une quote-part de 1€ par nuitée, dans la limite de 20€ par mois, pour l'accueil d'une personne seule et de 1€50 par nuitée, dans la limite de 30€ par mois, pour l'accueil d'un couple ou deux colocataires.

Les avantages

Un interlocuteur privilégié au sein de l'association Habitat Jeunes.
Un contrat simplifié entre les parties et un suivi de la part de l'association.
L'association se charge de la médiation entre les jeunes et les hébergeurs : chaque partie est libre d'accepter ou non la proposition d'hébergement.
Un complément de revenu pour l'hébergeur.
Une solution à moindre coût pour la jeune personne hébergée.



21 rue aux Loups, 49400 SAUMUR
Tél. : 02 41 03 33 90 / 07 57 68 93 30
hth@habitatjeunesdusaumurois.org

MAJ Décembre 2024



Une réunion publique aura lieu le mardi 24 février à 18h30 à la salle du Moutier à Saint-Cyr-en-Bourg. Venez nombreux pour vous informer.

INFORMATIONS DIVERSES

L'OUTIL EN MAIN

« ...j'en ai entendu parler ...mais que fait-il exactement ?? »

L'Outil en Main est une association qui offre la possibilité à une personne retraitée de transmettre les gestes de son métier à un jeune de 9 à 14 ans. Tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires, l'association invite à la rencontre de 2 générations afin de permettre à un jeune d'éveiller sa curiosité aux métiers manuels. Sur Saumur, il aura la chance de découvrir une trentaine de métiers sur 2 ans, à raison d'un métier toutes les 3 semaines environ

En 2025-2026 nous accueillons 5 nouveaux retraités et 49 jeunes qui pourront découvrir 37 métiers différents, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils, accompagnés par 56 professionnels passionnés. C'est un très grand plaisir d'accueillir ces jeunes curieux, avides de découvrir, de toucher, de créer....sans oublier, de goûter !

L'ensemble de l'équipe de bénévoles remercie tout particulièrement l'ensemble des mairies qui accompagnent l'association par un soutien financier, notamment pour financer le loyer du local.

Cette belle aventure associative ne serait pas tout à fait la même sans nos partenaires. A ce jour, une vingtaine d'entreprises locales soutiennent notre projet, souvent depuis la première année. Cette confiance nous montre combien nous sommes perçus comme un acteur du territoire saumurois.

Si vous souhaitez soutenir notre action, sachez que notre association est reconnue d'intérêt général. Cette reconnaissance vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale. N'hésitez pas à nous contacter !

Pour terminer, je vous invite à noter notre prochaine manifestation :

• **Concert avec l'Harmonie de Saumur et le Brass Band du Pays Bourguellois, le dimanche 1 février à 15 h à la Salle du Thouet à St Hilaire St Florent.**

L'ensemble de l'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

CPTS DU GRAND SAUMUROIS

Une liste d'attente pour les habitants sans médecin traitant.

Sur le territoire du Grand Saumurois, près de 10 % des habitants n'ont pas de médecin traitant déclaré. En cause : un nombre croissant de départs en retraite parmi les médecins, non compensé par de nouvelles installations. Résultat, de nombreux patients se retrouvent sans suivi médical régulier.

Pour répondre à cette situation, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Grand Saumurois a mis en place, depuis le 1er octobre 2025, une liste d'attente destinée aux personnes à la recherche d'un médecin traitant.

Accessible à tous, cette liste permet de se signaler comme «sans médecin traitant» et de fournir quelques informations de santé pour évaluer le degré d'urgence. L'inscription peut être faite par le patient directement ou avec l'aide d'un proche, d'un professionnel de santé ou du médico-social.

Attention : cette démarche ne garantit ni un rendez-vous rapide, ni une attribution automatique de médecin. Les patients restent invités à continuer leurs recherches. Tout changement de situation doit être signalé à la CPTS (listeattente@cptsgrandsaumurois.fr).

Lorsqu'un rendez-vous est proposé, il appartient au médecin, après cette première consultation, de confirmer s'il accepte ou non le patient en tant que médecin traitant.

Par cette initiative, la CPTS du Grand Saumurois et les professionnels de santé locaux se mobilisent pour améliorer l'accès aux soins et renforcer la solidarité sur le territoire.

La CPTS du Grand Saumurois vous invite à découvrir toutes ses actions sur ses réseaux-sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram) : @cpts_grand_saumurois

Patients sans

MÉDECIN TRAITANT ?

Votre CPTS met en place une liste d'attente !



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 19 janvier 2026

Extension du mur d'escalade de Saint-Cyr-en-Bourg

La salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg est dotée d'un mur d'escalade. Cet équipement est, localement, un des rares de ce type.

Il est important de l'agrandir pour le rendre plus attractif et pour faire face à l'accroissement du nombre d'adhérents au club d'escalade.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'opération d'extension du mur d'escalade de la salle des sports, l'estimation sommaire des travaux, le plan de financement prévisionnel et sollicite l'État pour une subvention.

Participation financière pour l'ASLH

Dans le cadre des réflexions menées autour de la mise en place d'activités nouvelles pour les enfants de 3 à 11 ans et de la signature d'un contrat enfance jeunesse, des accueils de loisirs ont ouvert sur les communes du canton de Saumur Sud, au mois d'avril 2008. La gestion de ces accueils a été confiée à l'association Familles Rurales Intercommunale Enfance Jeunesse.

Le subventionnement de ces accueils de loisirs a été défini à raison de 3€ par demi-journée et 5€ par jour et par enfant, ce qui représente pour l'année 2025 la somme de 11 966€.

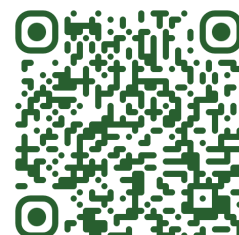
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de cette participation à l'AFRIEJ.

Affaires diverses :

Travaux de réfection de l'église de Brézé : M. FROGER indique que les travaux de remplacement des menuiseries débuteront en février et que la Fondation du Patrimoine nous a octroyé une subvention complémentaire de la part de Mécènes de 7000 €.



Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



Février

VENDREDI 6

COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

Assemblée générale | 18h30 | Salle des Paillons | Plus d'infos en page 6

À PARTIR DU VENDREDI 13

THÉÂTRE CHACÉ-CROISÉ

Représentations | «Double piège» | Plus d'infos en page 5



SAMEDI 14

ENSOLEILLE TOIT

Réunion publique | 11h | Salle des Paillons | Chacé | Plus d'infos en page 2

DIMANCHE 15

SAINT-CYR ANIMATION

Théâtre | Les Artimbanques | 15h | Salle du Moutier | Saint-Cyr-en-Bourg | Réservations par téléphone : 06 35 93 46 58 ou 06 72 51 96 69.

SAMEDI 21

ENSOLEILLE TOIT

Réunion publique | 11h | Salle des mariages | Brézé | Plus d'infos en page 2

SAMEDI 21

APE BRÉZÉ / SAINT-CYR-EN-BOURG

Super loto | 20h | Salle des Loisirs | Brézé | Plus d'infos sur notre site internet.

MARDI 24 FÉVRIER

HTH

Réunion publique | 18h30 | Salle du Moutier | Saint-Cyr-en-Bourg | Plus d'infos en page 9

Mars

SAMEDI 21

ACCA SAINT-CYR-EN-BOURG

Concours de belote | 13h | Plus d'infos en page 6

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 23 février 2026 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 25 février 2026 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook : Mairie Bellevigne Les Chateaux